LE PREMIER CONTRAT DE DESENDETTEMENT ET DE DEVELOPPEMENT (C2D), UNE CONTRIBUTION DE LA FRANCE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA COTE D'IVOIRE (2012-2015)

Loukou Bernard KOFFI
Département d'Histoire / Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody / Abidjan-Côte d'Ivoire
loukouben@yahoo.fr

Résumé

Cet article analyse le nouveau partenariat économique entre la Côte d'Ivoire et la France à travers le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). L'étude s'appuie sur le recoupement d'informations recueillies à partir de documents sur les Plans Nationaux de Développement (PND), de sources imprimées de l'Agence Française de Développement (AFD) et d'ouvrages en rapport avec le C2D. Après la crise post-électorale de novembre 2010 à avril 2011, la Côte d'Ivoire et la France signent un accord dénommé Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). Celui-ci se traduit par la reconversion des créances remboursées à la France en subventions à la Côte d'Ivoire pour financer ses PND contenant ses programmes en faveur de la croissance et de la lutte contre la pauvreté. Ainsi, le C2D, d'un montant de 413,25 milliards de francs CFA, permet, de 2012 à 2015, le financement et la réalisation de plusieurs projets et programmes de grande envergure dans les secteurs de la justice, de l'éducation, de la formation, de l'emploi, de la santé, de l'agriculture, de la biodiversité, du développement durable, du développement urbain, de l'eau, de l'assainissement et des infrastructures routières.

Mots-clefs : *c2d, éducation-formation, emploi jeunes, santé, agriculture, infrastructures.*

Abstract

This article analyzes the new economic partnership between Côte d'Ivoire and France through the Deleveraging and Development Contract (2DC). The study is based on cross-checking information gathered from documents on the National Development Plans (NDPs), printed sources from the French Development Agency (FDA) and books related to the 2DC. After the post-electoral crisis of November 2010 to April 2011, Côte d'Ivoire and France signed an agreement called the Deleveraging and Development Contract (2DC). This agreement translates into the conversion of debts repaid to France into grants to Côte d'Ivoire to finance its NDPs containing its programs for growth and poverty reduction. Thus, the 2DC, amounting to 413.25 billion CFA francs, allows, from 2012 to 2015, the financing and implementation of several large-scale projects and programs in the sectors of

justice, education, training, employment, health, agriculture, biodiversity, sustainable developement, urban development, water, sanitation and road infrastructure.

Keywords : *2dc, education-training, youth employment, health, agriculture, infrastructure.*

Introduction

Dans le cadre de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), la France procède en juillet 2012 à une annulation sèche de 913 millions d'euros de dette ivoirienne, soit près de 599 milliards de Francs CFA. Elle s'engage également à un effort d'allègement additionnel de la dette publique en mettant en œuvre, sur une base bilatérale, un mécanisme dit « Contrat de Désendettement et de Développement » (C2D). Celui-ci se traduit par la reconversion des créances remboursées à la France en subventions à la Côte d'Ivoire pour financer, après la crise post-électorale de novembre 2010 à avril 2011, ses programmes en faveur de la croissance et de la lutte contre la pauvreté (Fonds Monétaire International (FMI)-Département Afrique, 2015 : 94).

Estimé à 2,9 milliards d'euros, soit plus de 1.902 milliards de Francs CFA, le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) en Côte d'Ivoire constitue le montant global dédié exclusivement au financement de secteurs importants de développement sur une quinzaine d'années. Ces secteurs d'intervention pour le C2D sélectionnés d'un commun accord entre les gouvernements français et ivoirien portent sur six (06) axes prioritaires[1] arrimés aux Programmes Nationaux de Développement (PND)[2](Côte d'Ivoire-Groupe Consultatif PND, 2016a : 7) de la Côte d'Ivoire. Ainsi, le 1er décembre 2012, la Côte d'Ivoire et la France signent à Abidjan, le premier C2D couvrant la période 2012-2015 pour un montant de 630 millions d'euros, soit 413,253 milliards de Francs CFA (Côte d'Ivoire-Groupe Consultatif PND, 2016a : 7). Comment ce significatif don C2D

[1] Les six (06) secteurs de concentration prioritaires à financement C2D en Côte d'Ivoire sont :
- Éducation, Formation et Emploi ;
- Santé et Protection Sociale ;
- Agriculture, Développement rural et Biodiversité ;
- Développement urbain, Appui à la décentralisation, Eau et Assainissement ;
- Infrastructures de transports ;
- Justice.

[2] Le Programme National de Développement (PND) (2012-2015), le Programme National de Développement (PND) (2016-2020) et le Programme National de Développement (PND) (2021-2025)

participe-t-il au développement économique et social de la Côte d'Ivoire de 2012 à 2015 ?

Cet article se propose de révéler tout un pan de la coopération franco-ivoirienne à travers la présentation des résultats de la mise en œuvre du premier C2D en Côte d'Ivoire. Il entend également mettre en exergue l'ensemble des secteurs privilégiés et promus y compris les projets et programmes de développement économique et social réalisés. La méthodologie sous-tendant notre réflexion, repose sur le recoupement des informations recueillies, à partir de documents sur les PND, de sources imprimées de l'Agence Française de Développement (AFD) et d'ouvrages en rapport avec le C2D dans les pays moins avancés en général et en Côte d'Ivoire en particulier.

Ainsi, pour contribuer à son développement socio-économique, le concours financier C2D de la France permet à la Côte d'Ivoire de garantir de 2012 à 2015 à la fois le développement du capital humain et du bien-être social, le renforcement de la qualité de l'appareil judiciaire et le développement du secteur agricole ainsi que le développement des infrastructures de transport et la préservation de l'environnement.

1. Le développement du capital humain et du bien-être social

Le développement du capital humain et l'amélioration du bien-être social sont au centre des priorités de la Côte d'Ivoire. Grâce à la subvention C2D de 166,6 milliards de francs CFA, six (6) secteurs sélectionnés à savoir l'éducation, la formation, l'emploi, la santé, la protection sociale et l'eau bénéficient de projets et programmes majeurs de 2013 à 2015.

1.1. Les réalisations en faveur du développement du capital humain

Le développement du capital humain passe nécessairement par des actions de développement dans le secteur de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi. Le 20 décembre 2012, le C2D finance à hauteur de 61 milliards de francs CFA, le vaste programme de Développement de l'Éducation, la Formation et l'Insertion des Jeunes dénommé DEFI – Jeunes 1 (Agence Française de Développement (AFD), 2013 : 3). Sous le pilotage des ministères techniques concernés,

le programme de DEFI - Jeunes 1 finance des activités ambitieuses à tous les niveaux du système éducatif et soutient la Politique nationale de l'emploi[3]. Le programme de DEFI – Jeunes 1 se déploie à travers deux (2) projets, précisément le projet C2D Éducation-Formation pour un montant de 50,8 milliards de francs CFA et le projet C2D Emploi des jeunes pour un montant de 10,2 milliards de francs CFA (Côte d'Ivoire-Groupe Consultatif PND, 2016b : 12).

Le projet C2D Éducation-Formation, dans sa mise en œuvre, entend redynamiser les capacités du système éducatif à promouvoir un accès plus équitable de la jeunesse à une Education - Formation de qualité et à répondre aux besoins de compétences de l'économie en vue d'une meilleure insertion des jeunes. Il vise également à contribuer au droit à l'éducation et au développement de ressources humaines éduquées et formées nécessaires au redressement économique et social et à la croissance durable de la Côte d'Ivoire. Pour ce faire, de nombreuses activités et réalisations se développent à la fois dans l'enseignement fondamental, l'enseignement technique et la formation professionnelle ainsi que l'enseignement supérieur.

Dans l'enseignement fondamental, la construction de nombreuses infrastructures scolaires vise spécifiquement à améliorer l'accès à l'éducation de base dans les zones défavorisées et accroître le taux d'achèvement d'une scolarité de qualité au primaire et au collège, en conformité avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ainsi, de 2013 à 2015, le C2D assure la construction et l'équipement de 116 écoles primaires d'environ 465 salles de classe avec bureau, magasin, blocs latrines et points d'eau dans sept (7) régions du nord (Ferkessédougou, Boundiali, Minignan, Odienné, Mankono, Touba, Bondoukou). À cela s'ajoutent également la construction et l'équipement, dans les régions de Ferkessédougou, Boundiali, Minignan, Odienné, Mankono, Touba, Bondoukou, de 40 collèges de proximité de 10 salles de classe chacun favorisant la scolarisation des ruraux et des filles (Agence Française de Développement (AFD), 2016b : 27-28). Le

[3] Les investissements et activités planifiées sont très diversifiées et concernent quatre (4) ministères techniques qui assurent la maîtrise d'ouvrage de leurs composantes respectives : le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET) pour la composante 1 relative à l'Education de base, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) pour la composante 2 correspondant à l'Enseignement supérieur, le Ministère d'État, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP) à travers la Direction générale de la formation professionnelle (DGFP) pour la composante 3 concernant la Formation professionnelle et le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs (MPJSL) à travers l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) pour le Projet Emploi des jeunes.

C2D contribue en outre à la réhabilitation des Centres d'animation et de formation pédagogique (CAFOP) de Katiola et de Man, à l'équipement des CAFOP de Gagnoa et d'Abengourou en Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) pour la formation continue dans le cadre de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) et la remise de matériel didactique et informatique aux 14 CAFOP existants (Abidjan, Abengourou, Aboisso, Bouaké 1, Bouaké 2 (ENI), Dabou, Daloa, Gagnoa, Grand-Bassam, Katiola, Korhogo, Man, Odienné et Yamoussoukro) pour effectuer chaque année de manière efficiente les formations des élèves-maîtres (Agence Française de Développement (AFD), 2016b : 29-30).

Concernant l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'objectif est de moderniser les capacités de l'enseignement technique et professionnel en vue de renforcer l'adéquation formation-emploi en partenariat avec les opérateurs économiques. Ainsi, en créant et en rendant opérationnelle, la Cellule de développement du partenariat École-Entreprise (CDPE) en septembre 2013, le gouvernement ivoirien engage une réforme, reposant sur un partenariat avec les opérateurs économiques d'une vingtaine de métiers rassemblés en trois (3) branches professionnelles porteuses[4] au sein du patronat ivoirien. C'est pourquoi, les autorités ivoiriennes réhabilitent le lycée professionnel de Yopougon en mettant l'accent sur les filières de formation en Industries agro-alimentaires (IAA) et en Maintenance industrielle (MI), et le lycée professionnel de Daoukro en Bâtiments et Travaux Publics (BTP). En plus, elles procèdent à l'équipement des lycées professionnels pour les filières IAA, MI et BTP (Côte d'Ivoire-Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP), 2014 : 3).

Au niveau de l'enseignement supérieur, il s'agit de contribuer au développement de ressources humaines éduquées et formées, nécessaires pour une croissance économique, soutenue et inclusive. Ainsi, dès 2013, le C2D finance le projet d'appui à la modernisation et à la réforme des universités et grandes écoles de Côte d'Ivoire (AMRUGE-CI). Celui-ci conduit à la réhabilitation, à l'équipement et à l'extension de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INPHB) de Yamoussoukro. Les actions portent essentiellement sur les

[4] Les métiers sont repartis ainsi : 15 en BTP, 03 en IAA et 02 en MI

infrastructures, la révision des programmes de deux (2) écoles d'ingénieurs à savoir l'École Supérieure d'Agronomie (ESA) et l'École Supérieure de l'Industrie (ESI) sans oublier le développement de partenariats avec des grandes entreprises de Côte d'Ivoire et des établissements de haut niveau (Montpellier Sup Agro pour la filière agronomique et l'École Centrale de Lyon pour la filière industrielle) (Agence Française de Développement (AFD), 2016b : 39-41). Par ailleurs, les cinq universités publiques (Cocody, Abobo-Adjamé, Bouaké, Korhogo et Daloa) obtiennent, grâce au C2D, la formation des enseignants à la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD) (Côte d'Ivoire-Ministre d'État, Ministre du Plan et du Développement (MEMPD), 2015 : 73), 18.000 ouvrages pour les bibliothèques desdites universités, 45 bourses de stages de perfectionnement des enseignants-chercheurs ainsi que plus de 100 bourses d'études (Amann, 2018) dont 16 bourses de Master et 40 bourses doctorales dans les domaines « sciences de la santé » et « sciences et technologies » (Agence Française de Développement (AFD), 2016b : 25-26).

Le projet C2D Emploi des jeunes, quant à lui, fait la promotion de l'emploi à travers le financement de dispositifs d'insertion par l'activité sociale et par l'activité économique. Il met en œuvre des programmes d'aide à l'auto-emploi des jeunes à travers l'entrepreneuriat et l'appui à la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) (Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), 2017 : 56). La mise en œuvre de ces programmes est à la charge de l'Agence Emploi Jeunes (AEJ), de l'Agence nationale de la formation professionnelle (AGEFOP), de l'Unité de coordination des programmes d'emploi (UCPE), de la Plate-forme de Services Côte d'Ivoire (PFS-CI) (Kouakou et Koba, 2015 : 8.) et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) spécialisées dans le développement d'activités économiques et le renforcement des capacités en vue de promouvoir les opportunités d'entrepreneuriat et de création d'AGR (Côte d'Ivoire-Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP), 2015 : 5).

De 2013 à 2015, les statistiques, au niveau de l'employabilité des jeunes, révèlent 4.096 jeunes intégrés dans des travaux à haute intensité en main d'œuvre (THIMO) d'utilité publique (voirie, assainissement, salubrité), 627 jeunes en chantiers écoles dans le BTP (construction de logements sociaux, construction-réhabilitation de

bâtiments administratifs et/ou pédagogiques, réhabilitation de pistes rurales), 675 jeunes placés en stage en entreprises (BTP, industrie, commerces et services, économie sociale), 250 jeunes en apprentissage dans les secteurs artisanal et agricole (mécanique, bois, textile, artisanat, froid, commerce, hydraulique villageoise) et 250 jeunes en service civique pour l'emploi (Agence Française de Développement (AFD), 2016b : 21). En outre, les chiffres concernant l'entrepreneuriat des jeunes font ressortir 4.600 jeunes accompagnés vers l'auto-emploi par la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans les filières agro-pastorales (cultures vivrières et maraîchères, élevages de volailles, de petits ruminants, transformation des produits agricoles), par une formation de base et par une aide ainsi que 8.000 jeunes orientés vers la Micro et Petites Entreprises (MPE) dans le secteur informel (mécanique, couture, coiffure, distribution/transformation de produits alimentaires etc.) (Côte d'Ivoire-Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique (MPJEJSC), 2016 : 156). À ces réalisations impressionnantes en faveur du développement du capital humain s'ajoutent les actions pour la promotion du bien-être social.

1.2. Les actions pour la promotion du bien-être social

Dans le cadre du C2D, les secteurs de la santé et de l'eau accueillent plusieurs projets d'un montant global de 105,6 milliards de francs CFA au profit de la promotion bien-être social.

Dans l'atteinte des Objectifs 4, 5 et 6 du Millénaire pour le Développement (OMD) ayant trait à la santé[5], la Côte d'Ivoire accuse du retard, aggravé par la crise postélectorale de 2011. Si certaines actions de développement s'observent au cours des dernières années malgré les crises politiques successives, les résultats sont loin des attentes. C'est pourquoi, s'inscrivant dans les priorités identifiées dans le plan national de développement sanitaire (PNDS) 2012-2015, le secteur de concentration santé et protection sociale bénéficie d'un financement C2D conséquent de 50,3 milliards de francs CFA (Côte d'Ivoire-Groupe Consultatif PND, 2016b : 12.) pour accompagner le ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS) dans les réformes de ce

[5] Les trois piliers du cadre d'accélération de l'objectif du millénaire pour le développement (OMD) 5 : l'extension de l'offre de planification familiale (PF), l'amélioration de l'accès aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) et l'amélioration de la surveillance de la grossesse et du suivi de la mère et de l'enfant au cours du *post-partum* par des personnels qualifiés, tout particulièrement les sages-femmes.

secteur de 2013 à 2015. En effet, outre les 5 milliards de francs CFA dédiés au Projet d'Intensification de la Politique de Planification Familiale (PIPPF), une autre partie de la subvention C2D Santé d'un montant de 40,8 milliards de francs CFA assure également, compte tenu du niveau de dégradation avancée des infrastructures et des plateaux techniques, la mise en œuvre du Projet de Renforcement du Système de Santé (PRSS). Par ailleurs, face à la progression rapide de l'épidémie à virus Ebola dans plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest en 2014, le C2D appuie le Programme de Préparation et de Réponse contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola (PPRE) à hauteur de 4,5 milliards de francs CFA (Côte d'Ivoire-Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS), 2016 : 2).

Le Projet d'Intensification de la Politique de Planification Familiale (PIPPF) vise à contribuer à la réduction de la mortalité maternelle en Côte d'Ivoire à travers l'amélioration de l'accessibilité de la population ivoirienne à des services de planification familiale de qualité. Ainsi, de 2013 à 2015, le PIPPF appuie le Plan Stratégique National de la Planification Familiale (PSN-PF) à travers un soutien financier à trois acteurs que sont la Direction de Coordination du Programme National de Planification Familiale (DCPNPF), l'Association Ivoirienne pour le Bien-Être Familial (AIBEF) et l'Agence Ivoirienne de Marketing Social (AIMAS) (Côte d'Ivoire-Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS), 2014 : 4) dans le cadre d'un protocole d'accord tripartite définissant les attributions et missions respectives de chacun des acteurs ci-dessus énumérés. Plus précisément, le PIPPF participe au renforcement des ressources nationales, humaines et financières consacrées au pilotage du Programme national de Santé de la reproduction et de la planification familiale (PNSR-PF) par la Direction de Coordination du Programme Nationale de la Santé de la Mère et de l'Enfant (DCPNSME). Il contribue également à l'amélioration de l'accessibilité aux services publics et privés de santé de la reproduction et de planification familiale ainsi que de l'offre des services diversifiés et de qualité à travers les activités de l'AIBEF dans 10 districts tels que le district d'Abidjan et celui des montagnes (Agence Française de Développement (AFD), 2014 : 23). Enfin, le PIPPF garantit le renforcement de la promotion de la planification familiale et des moyens de distribution gratuite de produits contraceptifs dans le secteur privé et auprès de la population ivoirienne à travers les activités

de l'AIMAS. Les chiffres d'impacts ressortent plus de 2 millions de femmes et enfants de moins de 5 ans bénéficiaires d'un accès amélioré à la santé, plus de 500.000 personnes sensibilisées à la planification familiale (Maïga et Kouamé, 2015 : 15).

Le Projet de Renforcement du Système de Santé (PRSS) vise à améliorer la santé des populations les plus vulnérables de Côte d'Ivoire, par des actions en faveur des ressources humaines paramédicales, des soins de santé maternelle et infantile, et de l'offre de médicaments (Agence Française de Développement (AFD), 2013 : 3). Avec le C2D, le MSLS à travers le PRSS parvient au renforcement des systèmes de santé avec un focus sur la santé maternelle et infantile ainsi que sur le secteur du médicament avec un appui à la création de l'Agence Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP), la première Agence de médicaments en Afrique francophone (Megela, 2020 : 296). La mise en œuvre du PRSS permet aussi la construction et l'équipement du pôle mère-enfant de l'hôpital Saint Jean-Baptiste de l'Ordre de Malte de Bodo, à Tiassalé (Côte d'Ivoire-Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique (MSHP), 2016 : 39). Le PRSS assure enfin la construction et la réhabilitation de 20 centres de santé ruraux de base avec des personnels formés, sans oublier la réhabilitation et l'extension d'une dizaine d'hôpitaux généraux et centres hospitaliers régionaux de même que la construction de 50 centres de santé de base dans les zones nord, nord-est, nord-ouest, sud, ouest et sud-ouest (Côte d'Ivoire-MIE-MENETF-MSHP-MESRS-SEETFP, 2020 : 111-125). Le Programme de Préparation et de Réponse contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola (PPRE) accompagne l'Etat de Côte d'Ivoire dans sa préparation à la riposte contre la maladie à virus Ebola. À partir de 2014, le PPRE procède à l'amélioration du niveau de préparation et de réponse des régions du Tonkpi, Cavally, Guémon, Gboklé-Nawa-San-Pedro et Grand Abidjan (Côte d'Ivoire-Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS), 2016 : 3), à l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Il facilite également l'acquisition, d'une part, des équipements de protection individuelle, des médicaments, consommables et fournitures techniques et d'autre part, de matériels d'hygiène et de biosécurité, de consommables, de réactifs, des équipements, matériels divers de laboratoire (Côte d'Ivoire- Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique (MSHP), 2018 : 2). Dans le but d'améliorer très nettement la réactivité des autorités sanitaires en cas de survenue d'une maladie transmissible,

le PPRE achève la réhabilitation et l'équipement du centre des opérations d'urgence de l'Institut National de l'Hygiène Publique (INHP).

Par ailleurs, afin d'augmenter les capacités de production d'eau potable, d'améliorer l'accès des populations à un service de qualité et de protéger les ressources en eau (Megela, 2020 : 257), le secteur de l'eau bénéficiant d'un financement C2D de 55,3 milliards de francs CFA, connait un développement par le truchement de l'exécution de deux (2) projets. Il s'agit de la réalisation du projet pour l'alimentation en eau potable avec 45,3 milliards de francs CFA et de l'extension du programme d'eau potable grâce à 10 milliards de francs CFA (Côte d'Ivoire-Groupe Consultatif PND, 2016b : 12). Ainsi, des travaux d'urgence se déploient notamment pour réduire le déficit en eau potable dans le district d'Abidjan et des montagnes (Agence Française de Développement (AFD), 2014 : 23). On peut aussi lister 40 forages, 6 stations de traitement et 350 kilomètres de conduite d'eau produisant 45.000 mètres cubes (m^3) d'eau supplémentaires par jour à Abidjan et dans une dizaine de localités de l'ouest montagneux (Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), 2016 : 8). On note également le château d'eau de 5.000 mètres cubes à N'Dotré, l'usine de production d'eau potable de Songon et le financement de 23.254 branchements sociaux (Amann, 2018). Il faut ajouter à la liste, la création et l'équipement du Laboratoire d'Analyse et de Contrôle de la Qualité de l'Eau (LACQUE) pour l'Office National pour l'Eau Potable (ONEP) à Angré. Outre le développement du capital humain et du bien-être social, le C2D garantit également le renforcement de l'appareil judiciaire et le développement du secteur agricole.

2. Le renforcement de la qualité de l'appareil judiciaire et le développement du secteur agricole

De 2012 à 2015, grâce au financement C2D de 56,1 milliards de francs CFA, le gouvernement ivoirien procède à des réformes au niveau du système judiciaire et pénitentiaire, et engage des actions de développement dans le secteur agricole.

2.1. Les réformes du système judiciaire et pénitentiaire

Le secteur de la justice en Côte d'Ivoire présentant déjà de nombreuses insuffisances depuis 2002, voit sa situation sensiblement détériorée au sortir de la crise post-électorale de 2010-2011. Les infrastructures, très dégradées, se concentrent dans la partie sud du territoire. Les magistrats et personnels judiciaires et pénitentiaires sont en nombre insuffisant et leurs compétences, pour ceux n'ayant pas pu exercer leurs fonctions lors des dix années de partition du pays, nécessitent une remise à niveau. Les Ivoiriens ne font plus confiance à leur système judiciaire. En adoptant le PND 2012-2015, les autorités y placent pleinement la justice au cœur de leurs priorités dans le but de doter la Côte d'Ivoire d'un système pénitentiaire et judiciaire fonctionnel, d'une justice indépendante, d'un accès facile aux services de la justice et d'une justice de qualité (Agence Française de Développement (AFD), 2016a : 2).

Aussi, le Ministère de la Justice des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques (MJDHLP) obtient-il de l'Agence Française de Développement (AFD) un fonds d'un montant de 15,1 milliards de francs CFA (Kan, 2015), au titre du C2D pour le financement du Projet de renforcement du système judiciaire et pénitentiaire et de la protection des droits de l'homme. Ce financement du C2D dédié au secteur de la justice contribue de 2012 à 2015 notamment au renforcement des capacités des acteurs, à la promotion et protection des droits de l'homme et de l'enfant ainsi qu'à l'amélioration de l'accès à la justice et des conditions d'incarcération des détenus.

Dans le cadre de l'amélioration du service public de justice, le C2D favorise le renforcement des infrastructures et des équipements des services judiciaires mais aussi le renforcement des capacités en matière de ressources humaines. Il appuie la consolidation de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse. En effet, outre la construction et l'équipement du nouvel Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) à Yamoussoukro (cité judiciaire, le C2D contribue à la formation et au redéploiement de près de 200 professionnels à savoir 45 magistrats, 65 greffiers, 25 auditeurs de justice, 12 inspecteurs et 25 conseillers d'éducation surveillée (Côte d'Ivoire-Ministre d'État, Ministre du Plan et du Développement (MEMPD), 2015 : 45). Au titre des infrastructures pénitentiaires et judiciaires, le C2D finance également la construction d'une nouvelle maison d'arrêt à Guiglo, la

construction et l'équipement de trois (3) nouvelles cours d'appel à Bingerville, Daloa et Korhogo. À ces infrastructures s'ajoutent l'équipement de quatre (4) nouveaux Services de Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse équipés avec la construction et l'équipement d'un nouveau Centre d'Observation des Mineurs (Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), 2020 : 2).

S'agissant de l'amélioration de l'accès des populations à la justice, le C2D permet de faciliter l'accès des populations à des conseils juridiques et à des appuis judiciaires afin de défendre leurs droits. Ainsi, de 2013 à 2015, les cliniques juridiques[6] reçoivent plus de 15.000 usagers dont plus de 1.000 victimes de violations graves des Droits Humains entendues et octroient plus de 500 appuis concernant les frais de procédures judiciaires (Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), 2020 : 4).

Par ailleurs, afin de favoriser la protection et la promotion des droits humains, le C2D soutient la sensibilisation en milieux rural et urbain des populations et des leaders communautaires sur les Droits Humains. Il soutient l'amélioration des conditions de vie des détenus. En effet, les statistiques affichent plus de 100.000 personnes touchées par les sensibilisations aux Droits Humains, plus de 20.000 émissions/spots d'informations radiophoniques relatifs aux Droits Humains avec la construction et l'équipement de 5 nouvelles infirmeries en milieu carcéral à Dabou, Boundiali, Oumé, Touba et Lakota (Agence Française de Développement (AFD), 2016a : 5). Grâce au C2D, la Côte d'Ivoire connait une modernisation véritable de son système judiciaire et pénitentiaire avec un accent sur la promotion et la protection des Droits de l'Homme. Cette avancée dans le secteur de la justice s'observe également dans le secteur agricole.

2.2. Les actions de développement dans le secteur agricole

L'agriculture constitue un secteur stratégique et un moteur pour la relance de l'économie de la Côte d'Ivoire et la réduction de la pauvreté. Au début des années 2000, le désengagement de l'Etat des activités de conseil, la dégradation des infrastructures (pistes, irrigation), les difficultés d'accès au crédit et aux intrants, la pression sur le foncier se traduisent par une baisse des rendements agricoles et une hausse des

[6] La Clinique juridique a pour objet d'offrir un service gratuit d'information aux personnes confrontées à des difficultés d'ordre juridique ou social.

importations de produits alimentaires. Conscient de ces enjeux et de ses implications, le gouvernement, à travers le PND 2012-2015 et le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), porte un intérêt particulier sur l'agriculture dans ses actions. C'est pourquoi, le secteur de l'agriculture reçoit les empreintes du C2D qui s'y investit grâce à sa subvention de 41 milliards de francs CFA (Côte d'Ivoire-Groupe Consultatif PND, 2016b : 12). Ainsi, pour répondre au besoin de relance des filières agricoles, le projet d'appui à la relance des filières agricoles en Côte d'Ivoire (PARFACI) s'exécute en lien avec l'AFD de 2013 à 2015.

Le PARFACI vise à redynamiser le secteur agricole en Côte d'Ivoire. Il constitue d'abord un appui à la mise en œuvre de la loi sur le foncier rural, favorable pour la délimitation de territoires villageois, pour la délivrance de certificats fonciers et pour l'enregistrement des baux dans certains départements. Ainsi, le fonds C2D assure la formation de 4.068 acteurs, la délimitation de 293 territoires de villages dans 15 départements (Aboisso, Béoumi, Bocanda, Bouaké, Boundiali, Daoukro, Divo, Ferké, Katiola, Korhogo, Sikensi, Soubré, Tiassalé, Tiébissou, Touba) et la signature de certificats fonciers pour une superficie de 735 hectares (Agence Française de Développement (AFD), 2020 : 2). Le projet soutient ensuite les filières vivrières, à travers la production, la commercialisation et la structuration des filières maïs, soja, maraichage, porc et pisciculture. En effet, le C2D accompagne la production de masse par la mise en place de 3 hectares de semence de base de soja, de 52 hectares de parcelles de maraichers et de 278 hectares de culture intensive de maïs (Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), 2016 : 4) dans les régions du Bélier, du Gbéké, du Poro et du Tchologo pour améliorer significativement les revenus des populations paysannes. Dans la même optique, le C2D intervient dans la pisciculture par l'augmentation de la productivité des petits exploitants. Les points de vente de viandes de porcs s'installent dans les régions des Lagunes, du Sud-Comoé, du Tonkpi, de la Marahoué, du Bélier et du Gbéké pour aider à écouler plus facilement les produits et créer des Activités annexes Génératrices de Revenus (AGR) (Agence Française de Développement (AFD), 2020 : 2). Pour promouvoir la culture attelée, 19.529 cotonculteurs bénéficient d'équipements de traction animale dont 10.000 avec 20.000 bœufs de culture attelée (BCA) et 30.000 pièges à mouches tsé-tsé

installés dans 500 villages. Par ailleurs, le C2D favorise la réhabilitation de 153 kilomètres de pistes agricoles dans le Sud-Comoé (Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), 2016 : 4) ainsi que la réhabilitation et l'entretien de 6.000 kilomètres de pistes (Amann, 2018) au bénéfice des producteurs de coton, d'anacarde, de cacao, d'hévéa et de palmier à huile. Le C2D poursuit aussi ses interventions dans les secteurs du transport et de l'environnement.

3. Le développement des infrastructures de transport ainsi que la préservation de l'environnement

Le financement C2D de 112 milliards de francs CFA permet de 2012 à 2015 la mise en place des infrastructures de transport, et les investissements en faveur de la préservation de l'environnement.

3.1. La mise en place des infrastructures de transport

Pour la mise en place des infrastructures de transport, l'Etat de Côte d'Ivoire exécute un programme intitulé programme d'appui au secteur routier (PASR). Ce dernier s'inscrit dans la mise en œuvre de l'enveloppe C2D de 100 milliards de francs CFA (Côte d'Ivoire-Ministère des Infrastructures Economiques (MIE), 2015 : 2) allouée au secteur des infrastructures de transport. Conformément à la volonté exprimée par les autorités étatiques, ce financement dédié au programme contribue à la mise à niveau des infrastructures routières.

Le transport routier en Côte d'Ivoire répond à plus de 80% de la demande de transport de voyageurs et joue un rôle capital dans l'économie via l'acheminement des produits d'exportation. Le réseau routier, autrefois fierté du pays, est aujourd'hui parmi les plus dégradés d'Afrique, résultat de dix (10) années de sous-investissement durant la décennie de crise 2000 - 2010. Le défi est de rattraper ce retard, mais également de répondre aux besoins croissants de transport pour accompagner le développement économique. La remise en état du réseau « prioritaire » (revêtu et en terre) estimée à environ 1.312 milliards de francs CFA en 2012, constitue une priorité forte du gouvernement, au travers du PND 2012 – 2015. Dans ce contexte, les investissements C2D de 100 milliards de francs CFA consentis au secteur routier s'avèrent essentiels pour permettre au réseau routier de jouer son rôle pour le développement économique et social du pays.

Le PASR du C2D 2012-2015 s'inscrit dans la stratégie sectorielle d'aménagements progressifs et différenciés du réseau, déployée depuis 2013 par le gouvernement comme composante essentielle du PND, en faisant appel à des financements budgétaires, au Fonds d'Entretien Routier (FER) et à plusieurs bailleurs de fonds. Les finalités du programme sont de conforter la reprise économique du pays, entamée depuis 2012 suite à dix (10) années de crise, de contribuer à la lutte contre la pauvreté, à l'amélioration des conditions de vie et au resserrement du tissu social entre les différentes régions du pays, en s'attachant à la restauration des infrastructures du secteur routier ivoirien.

En adressant le C2D au secteur routier ivoirien, celui-ci permet de renforcer le niveau de service des axes structurants du pays pour désenclaver les régions productives, de favoriser l'intégration régionale, d'améliorer la sécurité et de diminuer les coûts et temps du transport en modernisant le réseau et en facilitant son entretien. En effet, de 2013 à 2015, le secteur des infrastructures de transport connait un fort dynamisme avec le développement du PASR. Ainsi, le C2D permet le bitumage de 643 kilomètres de routes dont 597 kilomètres pour N'douci – Gagnoa – Toumodi – Bongouanou – Adzopé - pont Comoé et 46 kilomètres pour Ferkessédougou - Ouangolo (Blamangin, 2021 : 39). A cela s'ajoutent la réhabilitation de 361 kilomètres de pistes rurales, le bitumage de 12,6 kilomètres de voiries urbaines à Abobo, Yopougon, Adjamé et Marcory et le bitumage de 11,1 kilomètres de voiries urbaines nouvelles permettant ainsi de désenclaver les quartiers d'Abobo-Clouétcha, Abobo-Baoulé et certains sous-quartiers de Yopougon (Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), 2016 : 10). D'autres ouvrages du secteur routier bénéficient aussi d'un appui C2D. Il s'agit du boulevard de France redressé, du pont de Béoumi sur la rivière Kan et sur le fleuve Bandama ainsi que des ponts de Jacqueville et Gbélégban (Côte d'Ivoire-MIE-MENETF-MSHP-MESRS-SEETFP, 2020 : 10). En plus du secteur du transport, le C2D marque également ses empreintes dans le secteur de l'environnement.

3.2. Les investissements en faveur de la préservation de l'environnement

Déterminés dans le cadre du C2D, les secteurs de la biodiversité, du développement rural et de l'assainissement jouissent

d'une subvention de 12 milliards de francs CFA. Ainsi, le gouvernement ivoirien engage, de 2013 à 2015, plusieurs investissements en faveur de la préservation de l'environnement à travers l'exécution de deux (2) projets. Il s'agit du programme de Conservation des Ressources Naturelles (CORENA) et du projet du schéma directeur concernant l'assainissement du district d'Abidjan réalisés effectivement avec respectivement 10,8 milliards de francs CFA et 1,2 milliard de francs CFA (Côte d'Ivoire-Groupe Consultatif PND, 2016b : 12).

Au titre de la biodiversité et du développement durable, une étude conduite, en 2012, au sein de 4 parcs nationaux, révèle, qu'en raison du niveau de dégradation préoccupant de ces écosystèmes, des actions urgentes sont à engager pour éviter une perte irréversible de certains éléments de la biodiversité. En réponse à cette problématique, les parties française et ivoirienne conviennent d'affecter en 2013, des ressources du C2D 2012-2015 au financement de la protection du capital naturel du pays relevant des Ministères de l'Environnement, de la Salubrité urbaine et du Développement Durable (MINESUDD) et des Eaux et Forêts (MINEF), à travers le projet CORENA. Pour ce faire, le C2D finance la tenue des états généraux de la forêt, de la faune et des ressources en eau. Il assure également la protection et la restauration des écosystèmes forestiers, des forêts classées, des parcs nationaux et des réserves naturelles. Ainsi, de 2013 à 2015, le projet CORENA contribue à la protection et à la mise en valeur de cinq (5) parcs et réserves ainsi qu'au développement de 71 micro-projets des populations riveraines de trois (3) parcs nationaux (Amann, 2018). Quant au volet assainissement, il faut relever la réalisation du schéma directeur d'assainissement et de drainage de la ville d'Abidjan ainsi que la réhabilitation de la tour d'équilibre de Port-Bouët qui contribue au traitement des eaux usées d'Abidjan avant leur rejet en mer.

Conclusion

De 2012 à 2015, grâce au C2D, la Côte d'Ivoire réalise divers projets et programmes de développement économique et social. Des écoles, des hôpitaux, des routes, des ponts, des bourses d'études, des universités réhabilitées, des emplois créés pour les jeunes, des infrastructures judiciaires et pénitentiaires construites, l'assainissement

de la ville d'Abidjan amélioré, l'eau potable accessible à un plus grand nombre, des villages désenclavés et la biodiversité protégée constituent autant de grandes réalisations de développement à l'actif du C2D qui a une belle histoire et un bel avenir. Le C2D franco-ivoirien est en effet un vaste programme de développement qui améliore sans aucun doute significativement le quotidien des populations par des réalisations d'envergures. Les retombées du C2D sont multiples et visibles sur toute l'étendue du territoire national. En quatre (4) années, les résultats au cœur du C2D sont tangibles et impactent directement le quotidien des populations. C'est pourquoi, en 2014, avant la fin du premier C2D, la Côte d'Ivoire et la France signent un deuxième C2D pour la période 2014-2020.

Références bibliographiques

I- Sources imprimées

Agence Française de Développement (AFD) (2016a), *Côte d'Ivoire : C2D, appui au système judiciaire,* Abidjan, AFD.

Agence Française de Développement (AFD) (2016b), *Côte d'Ivoire : Education - Formation – emploi des jeunes,* Abidjan, AFD.

Agence Française de Développement (AFD) (2013), *L'AFD et la Côte d'Ivoire : un partenariat pour une croissance partagée et durable,* Abidjan, AFD.

Agence Française de Développement (AFD) (2014), *Rapport annuel 2013,* Paris, AFD.

Agence Française de Développement (AFD) (2020), *Résumé d'évaluation : Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI*), Paris, AFD.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) (2017), *Examen du bien-être et des politiques de la jeunesse en Côte d'Ivoire*, Paris, Centre de développement de l'OCDE-UE.

Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) (2020), *Le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) et la justice en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Service Technique du C2D.

Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) (2016), *413,25 milliards F CFA pour le premier CD2 de 2012 à 2015,* Abidjan, Service Technique du C2D.

Côte d'Ivoire-Groupe Consultatif PND (2016a), *Partie I : Bilan du Groupe Consultatif PND 2012-2015,* Abidjan, Secrétariat Technique du Groupe Consultatif.
Côte d'Ivoire-Groupe Consultatif PND (2016b), *Partie II : Bilan du Groupe Consultatif PND 2012-2015,* Abidjan, Secrétariat Technique du Groupe Consultatif.
Côte d'Ivoire-Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique (MPJEJSC) (2016), *La politique nationale de la jeunesse et les stratégies (2016-2020),* Abidjan, MPJEJSC.
Côte d'Ivoire -Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique (MSHP) (2016), *Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2016-2020*, Abidjan, MSHP.
Côte d'Ivoire - Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique (MSHP) (2018), *Projets C2D Santé (PIPPF - PRSS – PPRE, PRSS II)*, Abidjan, UCP C2D Santé-AFD.
Côte d'Ivoire-Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS) (2016), *Financement C2D : Appel à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un cabinet de communication pour un appui à l'Unité de Coordination des projets C2D Santé*, Abidjan, UCP C2D Santé-AFD.
Côte d'Ivoire -Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS) (2014), *Projets C2D Santé (PIPPF - PRSS)*, Abidjan, UCP C2D Santé-AFD.
Côte d'Ivoire -Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP) (2014), *État d'avancement du projet pilote de mise en œuvre de la réforme de l'ETFP : modernisation du dispositif de formation professionnelle en partenariat avec le secteur privé*, Abidjan, MEMEASFP.
Côte d'Ivoire -Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP) (2015), *Projet C2D Emploi des jeunes*, Abidjan, Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi).
Côte d'Ivoire-Ministère des Infrastructures Economiques (MIE) (2015), *Programme d'infrastructures routières dans le cadre du 2ème C2D franco-ivoirien*, Abidjan, Cellule de Suivi de Projets (CSP).
Côte d'Ivoire-MIE-MENETF-MSHP-MESRS-SEETFP (2020), *ANNEXE 10 : Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses –*

Projets Annuels de Performance (DPPD-PAP) 2018 – 2020 : Les Cinq Ministères Pilotes (MIE, MENETF, MSHP, MESRS, SEETFP).
Côte d'Ivoire-Ministre d'État, Ministre du Plan et du Développement (MEMPD) (2015), *Plan national de développement (PND) 2012-2015, Tome 1 : Rapport de la revue globale,* Abidjan, Comité Technique du PND.
Fonds Monétaire International (FMI)-Département Afrique (2015), *Côte d'Ivoire : Sixième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et demandes de dérogation pour non-observation d'un critère de réalisation, d'augmentation de l'accès aux ressources du FMI et de prolongation de 12 mois de l'accord en vigueur — rapport des services du FMI*, Washington, FMI.

II- Bibliographie

Amann Jeff (2018), « Quelques chiffres clés de la mise en œuvre du C2D ivoirien », *libretribune.mondoblog.org*, (https://libretribune.mondoblog.org/2018/07/02/chiffres-cles-de-mise-oeuvre-c2d-ivoirien/) consulté le 21 août 2022.
Blamangin Olivier (2021), *Les Contrats de Désendettement et de Développement : Bilan d'un mécanisme français de conversion de dette*, Paris, AFD-PFDD.
Kan Armand (2015), « C2D : le Contrat de Désendettement et de Développement ou comment diriger le développement », *arnesta.over-blog.com, le portail l'intelligence économique et de la prospective en Côte d'ivoire,* (http://arnesta.over-blog.com/c2d-le-contrat-de-desendettement-et-de-developpement-ou-comment-diriger-le-developpement.html) consulté le 21 août 2022.
Kouakou Kouadio Clément et Koba Tchegoun Adébo, 2015, *L'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire : une étude diagnostique*, Ottawa, CRDI.
Maïga Modibo et Kouamé Marcellin (2015), *Repositionnement de la Planification Familiale en Côte d'Ivoire : Analyse Situationnelle.* Washington, DC, Futures Group, Health Policy Project.
Megela René (2020), *Guide de l'Investisseur : Investir en Côte d'Ivoire*, Abidjan, GIZ.